



## COMMUNIQUÉ

### ALIMENTATION COUCHE-TARD DEVIENT LE PRINCIPAL PROPRIÉTAIRE DE STATOIL FUEL & RETAIL

---

**Laval (Québec) Canada – Le 19 juin 2012** – Alimentation Couche-Tard Inc. (« Couche-Tard ») (TSX: ATD.A ATD.B) est devenue aujourd'hui, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Couche-Tard Norway AS, propriétaire de 243 593 717 actions, ce qui correspond à 81,20 % des actions émises et en circulation de Statoil Fuel & Retail ASA (« SFR ») (Oslo Børs/SFR), déclenchant ainsi une offre obligatoire pour toutes les actions émises et en circulation de SFR conformément à l'article 6-1de la *Norwegian Securities Trading Act*. Les actions susmentionnées sont les actions déposées, jusqu'au 12 juin 2012 inclusivement, en vertu de l'offre volontaire d'acquisition de Couche-Tard Norway AS visant toutes les actions émises et en circulation de SFR.

La période d'acceptation de l'offre volontaire expire le 20 juin 2012 à 17 h 30 HEC, et le règlement des actions déposées dans le cadre de l'offre volontaire pendant la période allant du 13 juin 2012 au 20 juin 2012 à 17 h 30 HEC aura lieu le 26 juin 2012.

Si le niveau d'acceptation atteint 90 % en vertu de l'offre volontaire expirant le 20 juin 2012 à 17 h 30 HEC, Couche-Tard Norway AS entreprendra, dès que possible (soit le 24 juillet 2012 au plus tard) et conformément à l'article 6-22 (3) de la *Norwegian Securities Trading Act*, l'acquisition forcée (évincement des actionnaires minoritaires) de toutes les actions qui ne sont pas déposées ou détenues par Couche-Tard Norway AS sans présenter d'offre obligatoire. La période de préavis de l'acquisition forcée sera de deux mois suivant l'annonce par Couche-Tard Norway AS du début du processus. Par ailleurs, le règlement sera effectué dans les plus brefs délais après l'expiration de la période de deux mois. Le prix de l'offre de l'acquisition forcée sera égal au prix de l'offre volontaire, soit 51,20 NOK.

Si le seuil susmentionné de 90 % n'est pas atteint avant la date d'expiration de l'offre volontaire, Couche-Tard Norway AS présentera, dès que possible et au plus tard dans un délai de quatre semaines à compter d'aujourd'hui, une offre obligatoire visant toutes les actions émises et en circulation de SFR n'ayant pas déjà été acquises par Couche-Tard. L'offre obligatoire sera assortie d'une période d'acceptation de quatre semaines. Le prix de l'offre obligatoire sera égal au prix de l'offre volontaire, soit 51,20 NOK, ce dernier prix représentant la meilleure et dernière offre de Couche-Tard.

Si vous avez des questions au sujet de l'offre volontaire ou obligatoire, veuillez communiquer avec :

Agent réceptionnaire :

**Nordea Bank Norway ASA, Issuer Services**

Tél. : +47-22-48-62-62

Télééc. : +47-22-48-63-49

Issuerservices@nordea.com

## **Alimentation Couche-Tard inc.**

Alimentation Couche-Tard inc. est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. Elle est la plus grande société en Amérique du Nord en tant que chaîne de magasins d'accommodation indépendante (intégrée ou non à une société pétrolière) en fonction du nombre de magasins exploités par la société. Au 29 janvier 2012, son réseau comptait 5 817 magasins d'accommodation, dont 4 225 sont dotés d'un site de distribution de carburant. À cette même date, la société avait des contrats pour l'approvisionnement en carburant de 338 sites exploités par des exploitants indépendants. Le réseau de Couche-Tard est constitué de 13 unités d'affaires, dont 9 aux États-Unis qui couvrent 42 États américains et le District de Columbia, et 4 au Canada qui couvrent les 10 provinces. Plus de 53 000 personnes travaillent dans l'ensemble du réseau de magasins d'accommodation et aux centres de services de Couche-Tard.

On trouvera de plus amples renseignements sur Alimentation Couche-Tard au <http://www.couchetard.com/corporatif>.

### **Renseignements :**

**Raymond Paré, vice-président et chef de la direction financière**

Tél. : 450-662-6632, poste 4607

**[investor.relations@couche-tard.com](mailto:investor.relations@couche-tard.com)**

**[www.couche-tard.com/corporatif](http://www.couche-tard.com/corporatif)**

### **Déclarations prospectives**

Les déclarations contenues dans le présent communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prévisions de Couche-Tard, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », « s'attendre à », ainsi qu'à l'emploi d'autres expressions apparentées et du futur. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que, par conséquent, ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer considérablement de ce qui est indiqué ou sous-entendu dans ces déclarations, ou que celles-ci pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection en particulier. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant, les variations de taux de change, ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les documents déposés par Couche-Tard auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières du Canada. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. L'information prospective contenue dans le présent communiqué est basée sur l'information disponible en date du communiqué.